

Notaires assistants :

- Céline BATESTI
- Céline GIORDANI

Notaire stagiaire :

- Rose LUCIANI

Collaborateur :

- Nuceta ORSONI

Service comptabilité :

- Claudine MINICONI

Service Formalité :

- Laure-Anne LIAIGRE

Accueil et standard :

- Ingrid CHATENET

PREFECTURE

cr.ajaccio@notaires.fr

Ajaccio, le 10 septembre 2021

Dossier suivi par GIORDANI Céline
giordani@notaires.fr

LICITATION Cts NUNZI & MURATI (2021)
1000973 /LM /CG /

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquisitive reçu par Maître MATIVET Laurent le 31 août 2021.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser dans les plus brefs délais, le récépissé de l'avis de création.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

PO/ Maître MATIVET Laurent
Laure-Anne LIAIGRE

Commune de BASTELICA (20119)
AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE

Date de L'acte : 31/08/2021

Suivant acte reçu par Me Laurent MATIVET Notaire à AJACCIO, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Requérants :

- 1/ Monsieur **Noël Ange-Marie Patrick NUNZI**, demeurant à PASTRICCIOLA (20121) Hameau FUNTANA.
- 2/ Madame **Marie-Ange NUNZI**, demeurant à AJACCIO (20090) Avenue Maréchal Juin Le Pélican A.
- 3/ Monsieur **Patrice Jean MURATI**, époux de Madame Valérie Yvette Lydie BICHOUT, demeurant à AJACCIO (20000) 8 Rue Maréchal Ornano.
- 4/ Monsieur **Paul Baptiste NUNZI**, époux de Madame Pierrette TADDEI, demeurant à AJACCIO (20090) Résidence Parc Azur, Le Cormoran Bâtiment D.

Bénéficiaires - Propriétaires :

- 1/ Monsieur **Noël NUNZI**, époux de Madame Rose Marianne POGGI, demeurant à AJACCIO (20000) 1 Rue Stéphanopoli.
- 2/ Monsieur **Nonce NUNZI**, époux de Madame Annonciade, Françoise DEGHEITTO, demeurant à AJACCIO (20000), 25 Rue Jean Chiappe Les Cannes.

Pour les avoir possédé depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), de leurs propres chefs, dans les quotités déclarées suivantes :

Monsieur NUNZI Noël : Pour la MOITIE (1/2) Indivise, A titre de BIEN PROPRE,
Monsieur NUNZI Nonce : Pour la MOITIE (1/2) Indivise, A titre de BIEN PROPRE.

Désignation des Biens :

A BASTELICA (CORSE-DU-SUD) 20119, les parcelles de terre figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AC	0171	STAZZONA	00 ha 00 a 68 ca
AC	0188	URSELLO	00 ha 00 a 78 ca
AC	0571	MANDACCIA	00 ha 00 a 22 ca
B	0287	AGNALI	04 ha 66 a 13 ca
B	0500	LAGNALI	02 ha 64 a 27 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr
(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)

RECEPISSE DE L'AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE DE :

Monsieur NUNZI Noël et Monsieur NUNZI Nonce

SUR LA COMMUNE DE :

BASTELICA (20119)

Je soussigné Monsieur/Madame le Maire de la Commune de BASTELICA

Donne acte à Maître Laurent MATIVET, Notaire associé à AJACCIO (Corse du sud), 7,
Cours Napoléon,

De l'affichage sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud de la
création du titre de propriété de :

Monsieur NUNZI Noël et Monsieur NUNZI Nonce

Concernant les biens ci-après désignés :

A BASTELICA (CORSE-DU-SUD) 20119, les parcelles de terre figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AC	0171	STAZZONA	00 ha 00 a 68 ca
AC	0188	URSELLO	00 ha 00 a 78 ca
AC	0571	MANDACCIA	00 ha 00 a 22 ca
B	0287	AGNALI	04 ha 66 a 13 ca
B	0500	LAGNALI	02 ha 64 a 27 ca

Ledit avis a été déposé sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud
le :